

Montréal, ce 29 octobre 2010

PAR COURRIEL

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2e étage, Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois, secrétaire de la Régie de l'Énergie

**Objet : Demande relative à la modification des tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec à compter du 1er janvier 2009
R-3669-2008, phase 2
Notre Dossier : 66020-003**

Chère consoeur,

Pour faire suite à la demande du président de la formation dans le dossier en titre, nous vous avisons que la procureur soussignée de Ontario Power Generation (OPG) est disponible pour la poursuite du dossier R-3669-2008 phase 2 à partir du 17 janvier 2011 aux dates suivantes :

du 17 au 21 janvier 2011,
les 24 et 25 janvier 2011,
le 1er février 2011,
du 14 au 18 février 2011.

Tel que déjà annoncé dans notre lettre du 8 octobre dernier, OPG est particulièrement intéressé par le Sujet 4 portant sur les « *Écarts de réception et de livraison (articles 3, annexes 4 et 5)* ». OPG ne présentera aucune preuve ou témoin additionnel mais désire réserver son droit de contre-interroger les témoins d'HQT sur ce sujet, si nécessaire, pour une durée maximale de 15 minutes. Quant à notre argumentation, elle ne devrait pas requérir plus de 15 minutes.

Copie de la présente lettre est également transmise par courriel à la partie demanderesse et à tous les intervenants.

Veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.

LAFORTUNE CADIEUX, s.e.n.c.r.l.

Marie-Eve Picard pour et en l'absence
Louise Cadieux, avocate-associée